

3. Le nombre de marins et d'émigrants reçus chaque année et le nombre total de jours que chacun a passé au dit hôpital;
4. Le nombre de personnes, non marins ou immigrants, reçus dans le dit hôpital, et le nombre de jours que chacun y a passé;
5. Le coût total par jour de chaque patient;
6. Le montant retiré par le gouvernement pour les patients non immigrants ou marins;
7. Le montant retiré du fonds des marins malades en vertu de l'Acte 49 Vict., ch. 86, sect. 16.

Sur motion de M. Hesson, secondé par M. Sproule,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant les noms de toutes les banques chartées en Canada qui ont suspendu leurs paiements, liquidé leurs affaires ou fait faillite depuis la Confédération, ainsi que le montant du capital-actions autorisé, celui du stock souscrit et celui du stock payé; l'actif et le passif des dites banques lors de telles suspension ou cessation d'affaires; la nature des dits actif et passif, les dates des dites chartes et les dates de leur forfaiture ou abandon, et les dividendes payés aux porteurs de billets et aux déposants.

Sur motion de Sir Richard J. Cartwright, secondé par M. Laurier,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé détaillé des recettes et dépenses jusqu'au 1er janvier 1890, ainsi qu'un relevé semblable pour le semestre expiré le 1er janvier 1889.

Sur motion de M. Casgrain, secondé par M. Langelier (Québec),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé de toutes les dépenses générales faites jusqu'à date pour la confection des listes électorales du Canada.

Sur motion de M. McMullen, secondé par M. Choquette,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant le nombre de lettres enregistrées envoyées au bureau des lettres mortes pendant les années 1887, 1888 et 1889.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 24 janvier 1890.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Rykert,—La pétition du chemin de fer Central de Sainte-Catherine et de Niagara; sept pétitions de l'Assemblée des marinières du canal Welland, No 7025; dix pétitions de l'Assemblée Barry, No 827, Chevaliers du Travail; et sept pétitions de l'Assemblée, No 2056, Chevaliers du Travail, tous de Sainte-Catherine, Ontario.

Par M. Ross,—La pétition de William Mackenzie et autres.

Par M. Madill,—La pétition de la Compagnie du chemin de fer de jonction de Goderich et du Pacifique Canadien.

Par M. Patterson (Essex),—La pétition de la Compagnie de pont du Sud du Canada.

Par M. Hickey,—La pétition de la Compagnie de charbonnage et de navigation du Nord-Ouest (limitée).